

ANNEXE AU CONTRAT DE SCOLARISATION



CONVENTION FINANCIÈRE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

CONTRIBUTION D'INSCRIPTION (A remettre lors du dépôt du dossier d'inscription/réinscription)	Pour l'inscription	Pour la réinscription
Par enfant	55 €	25 € /an

Si votre enfant appartenait déjà à l'Ensemble scolaire Sainte Marie, ce sont bien évidemment les coûts de réinscription qui sont imputés.

CONTRIBUTION ANNUELLE FIXE	
Cette contribution couvre l'ensemble de l'équipement et des propositions pédagogiques : activités culturelles, sorties pédagogiques de proximité, concours, manuels scolaires, ...	150 € /an

CONTRIBUTION MENSUELLE AJUSTEE	MATERNELLE & ELEMENTAIRE	COLLÈGE
Votre quotient familial (voir avis d'imposition)		
Tranche 1 : Entre 0 € et 350 €	13 € /mois	18 € /mois
Tranche 2 : Entre 351 € et 750 €	21 € /mois	31 € /mois
Tranche 3 : Entre 751 € et 950 €	29 € /mois	40 € /mois
Tranche 4 : Entre 951 € et 1 150 €	36 € /mois	45 € /mois
Tranche 5 : Entre 1 151 € et 1 350 €	43 € /mois	57 € /mois
Tranche 6 : Entre 1 351 € et 1 550 €	51 € /mois	66 € /mois
Tranche 7 : A partir de 1 551 €	53 € /mois	71 € /mois

Une réduction sur les contributions annuelles fixes et mensuelles ajustées sera automatiquement accordée, calculée par notre service comptabilité et déduite de votre facture, pour les fratries scolarisées dans l'ensemble scolaire. Cette remise est :

- de - 10 % pour le 2ème enfant inscrit,
- de - 20 % pour le 3ème enfant inscrit,
- de - 30 % pour le 4ème enfant inscrit ainsi que le(s) suivant(s).

CONTRIBUTION PC PORTABLE	Collégiens de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème}
En complément de la participation financière de l'OGEC	18 €/mois

CONTRIBUTION VOLONTAIRE FACULTATIVE	Merci de décider du montant mensuel de votre contribution.		
Nous remercions la générosité des familles qui encouragent les projets immobiliers et pédagogiques en cours et à venir.			
2 €	5 €	10 €	Autre : _____ €

APEL (Association de parents) - La cotisation pour l'année 2025-2026 est fixée à 16 € par famille (ou à 4 € par famille si votre aîné est scolarisé dans un autre établissement d'enseignement catholique)		
16 €	4 €	Je ne souhaite pas cotiser pour l'APEL

Ces tarifs sont sujets à une possible augmentation statuée en Mai de l'année en cours.

Le (Les) représentant(s) légal(aux),